

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 LaurierSt./ 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Québec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires
CE DOCUMENT CONTIENT UNE
ATTESTATION DE SÉCURITÉ.

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Maintenance & Professional Consulting Services
Division (FK)
11 Laurier St./ 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage, Phase III
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Title - Sujet entretien du générateur	
Solicitation No. - N° de l'invitation EJ196-130410/B	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client R.011879.052	Date 2013-02-20
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FK-285-62175	
File No. - N° de dossier fk285.EJ196-130410	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-03-22	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Daly, Diane	Buyer Id - Id de l'acheteur fk285
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6948 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3600
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: TPSGC, RCN , Cliff CHP, 1 avenue Fleet, Ottawa, Ontario, K1A-0S5	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EJ196-130410/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

R.011879.052

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

fk285EJ196-130410

Buyer ID - Id de l'acheteur

fk285

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Modification #001

Cet modification est publié pour corriger le jour de la semaine de la visite se déroule sur.

Supprimer: 2.5 Visite obligatoire des lieux dans son intégralité

Insérer: 2.5 Visite obligatoire des lieux comme suit:

2.5 Visite obligatoire des lieux

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux pour bien comprendre l'étendue des travaux requis et l'état des lieux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux, qui aura lieu le 26 février 2013, à 9 h. Les soumissionnaires doivent se présenter à l'entrée principale de la centrale de chauffage Cliff, située au 1, rue Fleet, à Ottawa (Ontario). Ils doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard cinq (5) jours avant la visite prévue pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. En raison de la nature du présent besoin et afin d'accéder aux lieux, tous les soumissionnaires intéressés doivent OBLIGATOIREMENT le 26 février 2013 faire parvenir à l'autorité contractante (Diane Daly), au plus tard le 19 février 2013 à 10 h, le nom (nom et prénom officiels) ainsi que la date de naissance de leurs représentants qui participeront à cette visite obligatoire des lieux. Les représentants de l'entreprise doivent posséder une attestation de sécurité de niveau secret pour participer à la visite obligatoire des lieux.

Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que l'autorité contractante reçoit ces renseignements à la date indiquée. Les soumissionnaires qui ne fournissent pas les renseignements nécessaires d'ici le 19 février 2013 à 10 h, se verront refuser l'accès des lieux.

Les soumissionnaires devront signer un formulaire de présence au début de la visite, faute de quoi leur proposition sera rejetée.

Tous les soumissionnaires qui souhaitent participer à la visite des lieux doivent porter des chaussures de sécurité. On vérifiera l'équipement de sécurité pour assurer la conformité à cette exigence. Les soumissionnaires qui ne porteront pas d'équipement de sécurité n'auront pas le droit de participer à la visite des lieux.

Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera jugée irrecevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MEMES.